

Les prérogatives SSCT des CSE de moins de 50 salariés

Objectifs pédagogiques

- Echanges interactifs et travail en sous-groupe
- Etude de cas adaptés à votre entreprise
- Mises en situations (simulation de réunions CSE)

Contenu de la formation

- Structurer les réclamations individuelles et collectives dans le champs de la santé, sécurité et des conditions de travail
- Être acteur de la promotion de la santé, la sécurité et les conditions de travail au sein de son entreprise
- Réaliser efficacement des enquêtes Accidents de Travail ou maladie professionnelle
- Comprendre le cadre légal des alertes : droit d'alerte d'atteinte aux personnes et danger grave et imminent

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques :

- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Durée : 21.00 heures (3.00 jours)

Profils des apprenants :

- Elus du CSE

Prérequis :

- Aucun

Accessibilité : Nos établissements sont tous accessibles aux personnes en situation de handicap. Si une demande particulière est formulée en amont, nous prendrons contact avec le salarié ou le référent concerné afin de :

Accueillir spécifiquement l'apprenant si besoin

- S'adapter à son handicap sur les aspects logistiques de la formation - Adapter au besoin nos méthodes pédagogiques

Nous travaillons en partenariat avec TH CONSEIL (<https://www.thconseil.fr>)

Délais d'accès : 30 jours

Tarif INTER :

- 390.00€HT/jour/pers en présentiel, déjeuner compris
- 360.00€HT/jour/pers en distanciel

En intra (présentiel/distanciel), à vos dates et dans vos locaux :
Contacter Laura- 01 56 53 65 08